

BLEU LAURENTIDES - SOUTIEN TECHNIQUE DES LACS



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS
RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AGENTE DE LIAISON
ÉMILIE SECOURS
ÉTÉ 2019

Rédaction :

Émilie Secours
Agente de liaison, *Soutien technique des lacs* de Bleu Laurentides, CRE Laurentides

Révision :

Mélissa Valiquette
Chargée de projet et coordonnatrice du *Soutien technique des lacs*, CRE Laurentides

Mélissa Laniel
Chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Note au lecteur : Il est préférable de consulter la version électronique en couleur afin de faciliter la lecture

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2019). **Rapport d'activités**. Programme de *Soutien technique des lacs* de Bleu Laurentides 2019 à Sainte-Anne-des-Lacs, 31 p.

Photo page couverture : Animation au camp de l'Avenir

© CRE Laurentides, décembre 2019

Table des matières

1. CRE Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i>	1
1.1 Le CRE Laurentides.....	1
1.2 La région des Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i>	2
1.3 Description générale du programme de <i>Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides</i>	3
2. Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs	5
2.1 Localisation	5
2.2 Historique et population	6
2.3 Territoire et réseau hydrographique	7
2.4 Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs	9
2.5 Règlementation en environnement	11
3. <i>Soutien technique des lacs 2019</i> à Sainte-Anne-des-Lacs.....	12
4. Présentation de l'agente de liaison	13
5. Bilan des activités de l'été 2019.....	14
6. Orientations et recommandations	22
6.1 Connaissance et caractérisation.....	22
6.2 Communication et sensibilisation.....	23
7. Conclusion.....	25
8. Références.....	26
Annexe 1 - Activités	27
Annexe 2 – Dépliants	30
Annexe 3 – Livrables.....	31

1. CRE Laurentides et *Bleu Laurentides*

1.1 Le CRE Laurentides

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des MRC de la région.

Le CRE bénéficie actuellement d'une subvention de fonctionnement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), mais il lève lui-même les fonds nécessaires à la réalisation de ses projets.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Les CRE sont présents dans toutes les régions, sauf dans le nord du Québec. Les 16 CRE sont regroupés à l'échelle nationale et représentés par le Regroupement national des conseils régionaux du Québec (RNCREQ).

Pour plus d'information, consultez :

www.crelaurentides.org

www.crelaurentides.org/index.php/dossiers/eau-lacs/bleu-laurentides

www.rncreq.org

1.2 La région des Laurentides et Bleu Laurentides

La région administrative des Laurentides possède quelque 8000 lacs de plus d'un hectare. La richesse et la diversité des milieux naturels, combinées à la proximité de la grande région métropolitaine de Montréal, font des Laurentides une région convoitée qui attire une population grandissante. Au cours des dernières années, elle a connu l'une des plus fortes croissances démographiques au Québec qui se traduit notamment par un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs (ISQ, 2018). Ces derniers sont ainsi soumis à des pressions qui menacent leur intégrité écologique. Certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport en nutriments supplémentaire qui favorise, entre autres, la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Cette dégradation peut avoir des conséquences non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau peut engendrer une baisse significative de la valeur des propriétés situées autour de ce dernier en plus d'occasionner une perte de jouissance. C'est dans ce contexte que les associations de lacs et les municipalités ont compris l'intérêt environnemental, économique et social de protéger cette valeur exceptionnelle que sont les lacs de la région des Laurentides.

Bleu Laurentides est un projet phare du CRE Laurentides qui a vu le jour en 2005, en réponse à une volonté du milieu et de ses membres, principalement des associations de lacs, de se doter d'un plan d'action régional et d'outils pour la protection de la santé des lacs.

Les objectifs de *Bleu Laurentides* sont de :

- Favoriser la concertation et le transfert des connaissances entre les experts (scientifiques, ministères) et les acteurs locaux (associations de lacs, gestionnaires municipaux, organismes de bassin versant, etc.) ;
- Renforcer les compétences locales et favoriser la prise en charge par le milieu du suivi de l'état de santé des lacs via la surveillance volontaire et le *Réseau de surveillance volontaire des lacs* du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) ;
- Susciter un changement de comportement chez les usagers et les gestionnaires municipaux. Appuyer et accompagner ceux-ci dans leurs initiatives visant l'amélioration ou la protection de la santé des lacs.

Le CRE Laurentides, en collaboration avec un solide réseau de partenaires, dont le MELCC et le GRIL, travaille avec plus de 300 associations de lacs, une soixantaine de municipalités, 5 MRC et 5 organismes de bassin versant à l'échelle de la région des Laurentides.

1.3 Description générale du programme de Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* (STBL) est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour la protection de la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison, est présente dans les bureaux municipaux pour une durée moyenne de 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation, de caractérisation et de sensibilisation auprès notamment des associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation de son mandat.

Depuis quelques années, cette version traditionnelle du soutien technique a évolué pour répondre à des besoins dans le cadre de mandats spécifiques. Le Soutien technique des lacs « à la carte » peut prendre différentes formes, mais répond toujours à un besoin d'accompagnement des acteurs municipaux ou citoyens, tant d'un point de vue social que scientifique. D'ailleurs, pour la première fois cette année, un volet de sensibilisation et d'éducation, réalisé auprès des jeunes des camps de jour, a été développé.

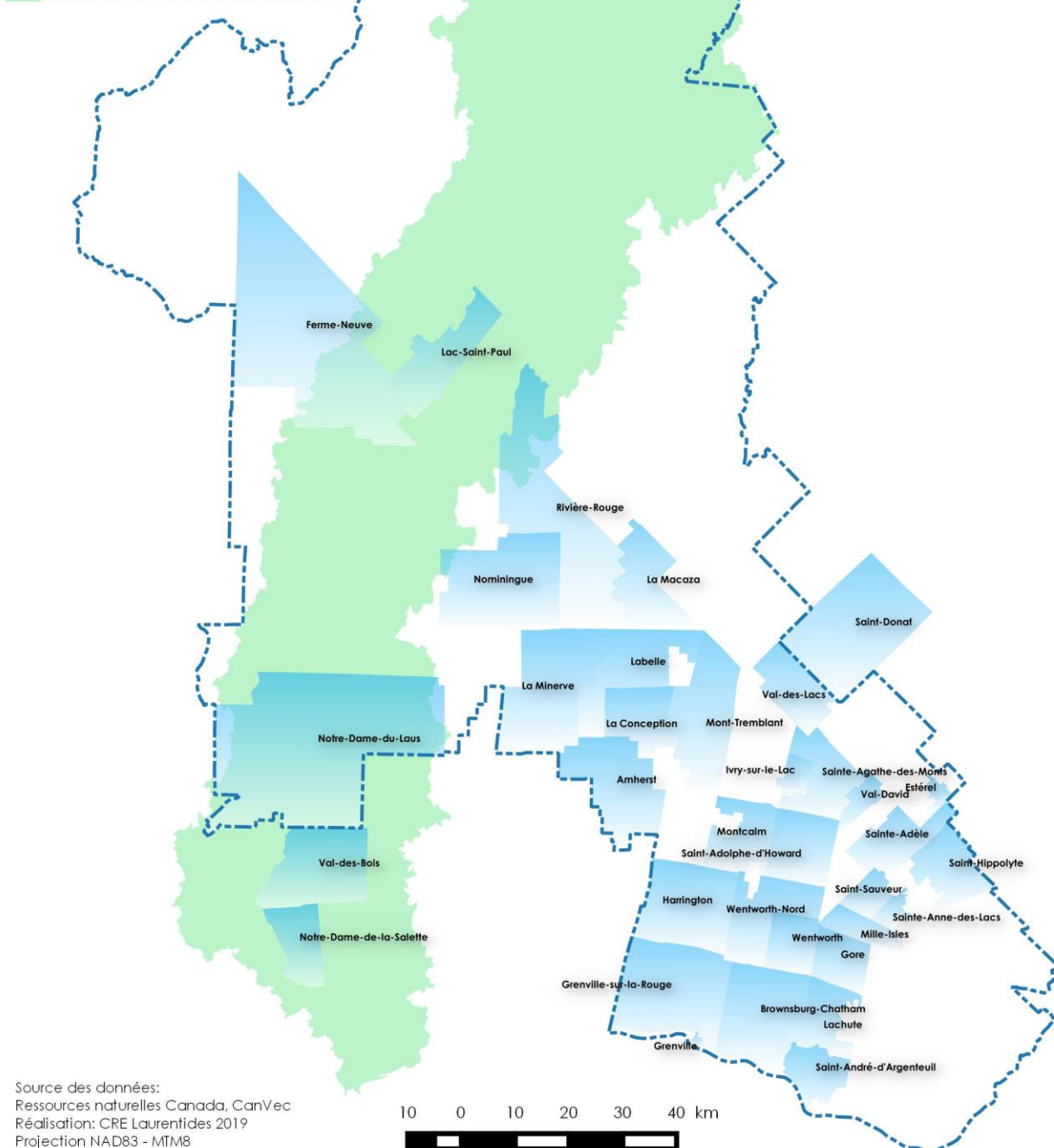
Ces quatorze derniers étés de soutien technique auront permis l'embauche de **75** agents de liaison ayant œuvré sur les territoires du bassin versant de la rivière du Lièvre, de la MRC d'Argenteuil et de **28** municipalités, durant plusieurs années consécutives pour la plupart (Figure 1).

Ceci a notamment permis les activités suivantes :

- ✓ La rédaction de **36** plans directeurs de lac ;
- ✓ L'élaboration d'une politique des usages des lacs ;
- ✓ La création de **25** associations de lacs ;
- ✓ La participation à près de **300** AGA d'associations ;
- ✓ Le porte-à-porte pour sensibiliser les riverains de **111** lacs ;
- ✓ L'accompagnement (**500** sorties terrain) pour la surveillance volontaire de **246** lacs.



- Territoire couvert STBL 2006-2019
- Région des Laurentides
- Municipalité
- Bassin versant de la rivière du Lièvre



Source des données:
Ressources naturelles Canada, CanVec
Réalisation: CRE Laurentides 2019
Projection NAD83 - MTM8

Figure 1. Territoire des municipalités et du bassin versant ayant participé au Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides (2006-2019) © CRE Laurentides, 2019

2. Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

2.1 Localisation

La municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, d'une superficie de 27,46 km², est localisée à 65 km au nord de Montréal, à la limite sud de la municipalité régionale de comté (MRC) des Pays-d'en-Haut (Figure 2) (MAMH, 2019).

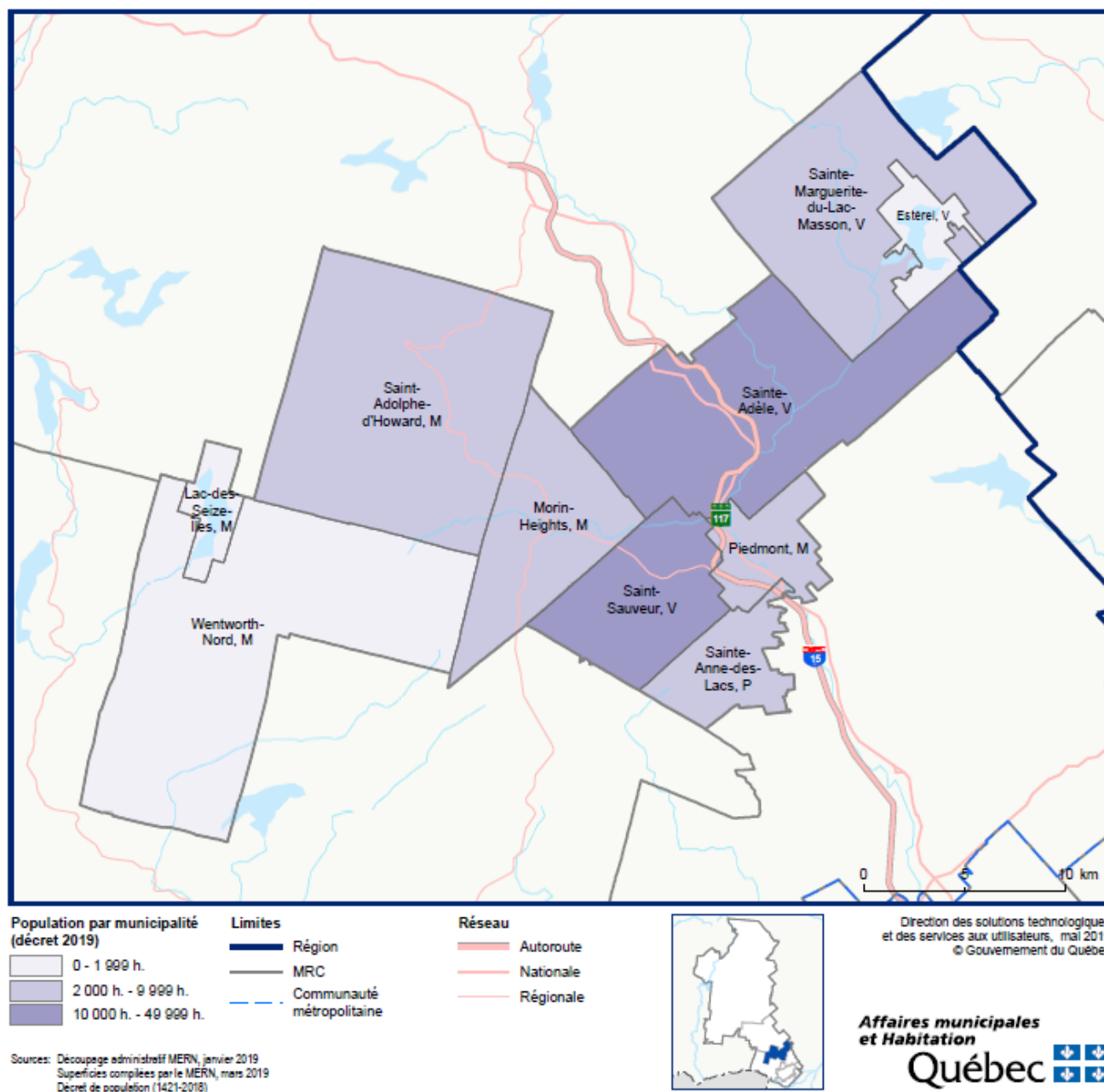


Figure 2. Carte de la MRC des Pays-d'en-Haut

2.2 Historique et population

Reconnue officiellement comme une municipalité par la législature du Québec en 1946, Sainte-Anne-des-Lacs possède une économie principalement axée sur le développement résidentiel et la villégiature (SADL, 2012) (Figure 3). La proximité de la métropole, combinée à la beauté des paysages et les richesses du milieu naturel, attire un grand nombre de villégiateurs à Sainte-Anne-des-Lacs.

La région des Laurentides est passée d'une population d'environ 518 608 habitants en 2006 à 602 704 habitants en 2017. La population est répartie sur une superficie de 22 518 km² (20 471,81 km² de superficie terrestre) et la densité de population pour la région était donc de 29,44 habitants par km² en 2017 (ISQ, 2019 et MAMH, 2019). De plus, le taux d'accroissement annuel moyen des Laurentides entre 2006 et 2017 est de 13,6 pour mille. Bien qu'il s'agisse d'une des plus fortes croissances démographiques du Québec, la croissance a quelque peu ralenti par rapport à la période entre 2001 et 2011 (ISQ, 2018). La population de la MRC des Pays-d'en-Haut est également en forte croissance et était répartie selon une densité de 63 habitants par km² en 2017. Celle de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs était beaucoup plus élevée avec une valeur de 152 habitants par km² en 2017, ce qui correspond à une population de 3 682 résidents répartis sur une superficie terrestre de 24,23 km² (ISQ, 2019 et MAMH, 2019).

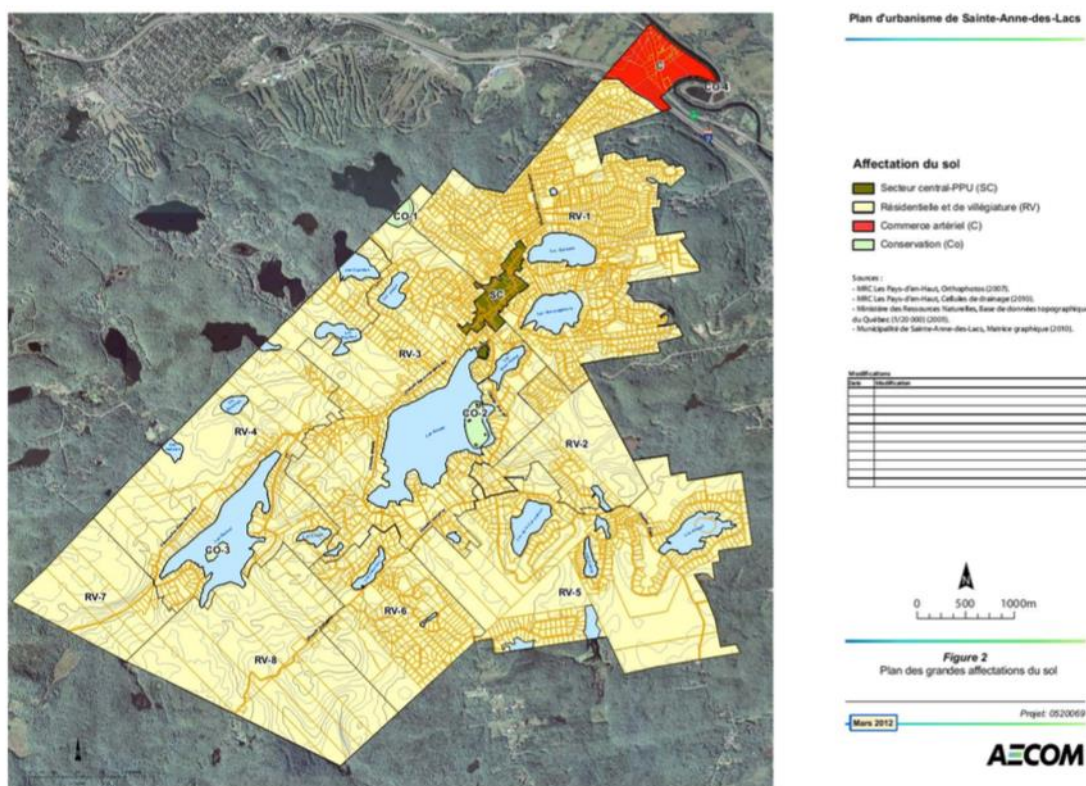


Figure 3. Usage du territoire de Sainte-Anne-des-Lacs en fonction des affectations urbanistiques

2.3 Territoire et réseau hydrographique

Sainte-Anne-des-Lacs fait partie de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) d'Abrinord, qui couvre une superficie de 2 296,6 km² (Figure 4). La rivière du Nord, dont le bassin versant compte pour 96,8 % de la ZGIE, draine 2 213 km² de territoire. Elle prend sa source dans le lac de la Montagne Noire et s'écoule du nord au sud sur une distance de 146,4 km jusqu'à son exutoire à Saint-André-d'Argenteuil (Abrinord, 2015).

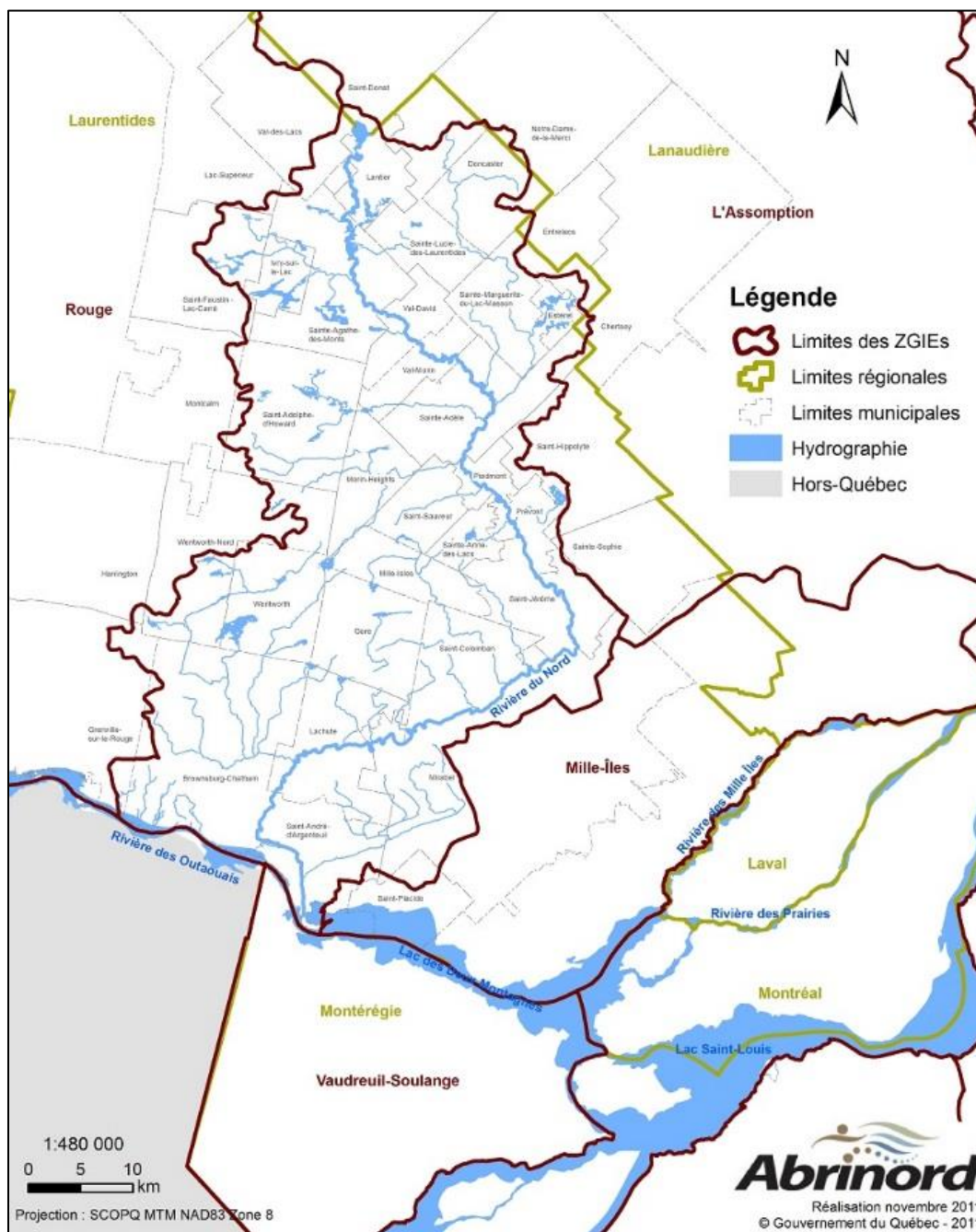


Figure 4. Localisation générale de la ZGIE d'Abrinord

Selon la base de données topographique du Québec, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs compte 96 plans d'eau ou étangs (naturels ou artificiels) dont **28** possèdent un toponyme officiel (Figure 5).

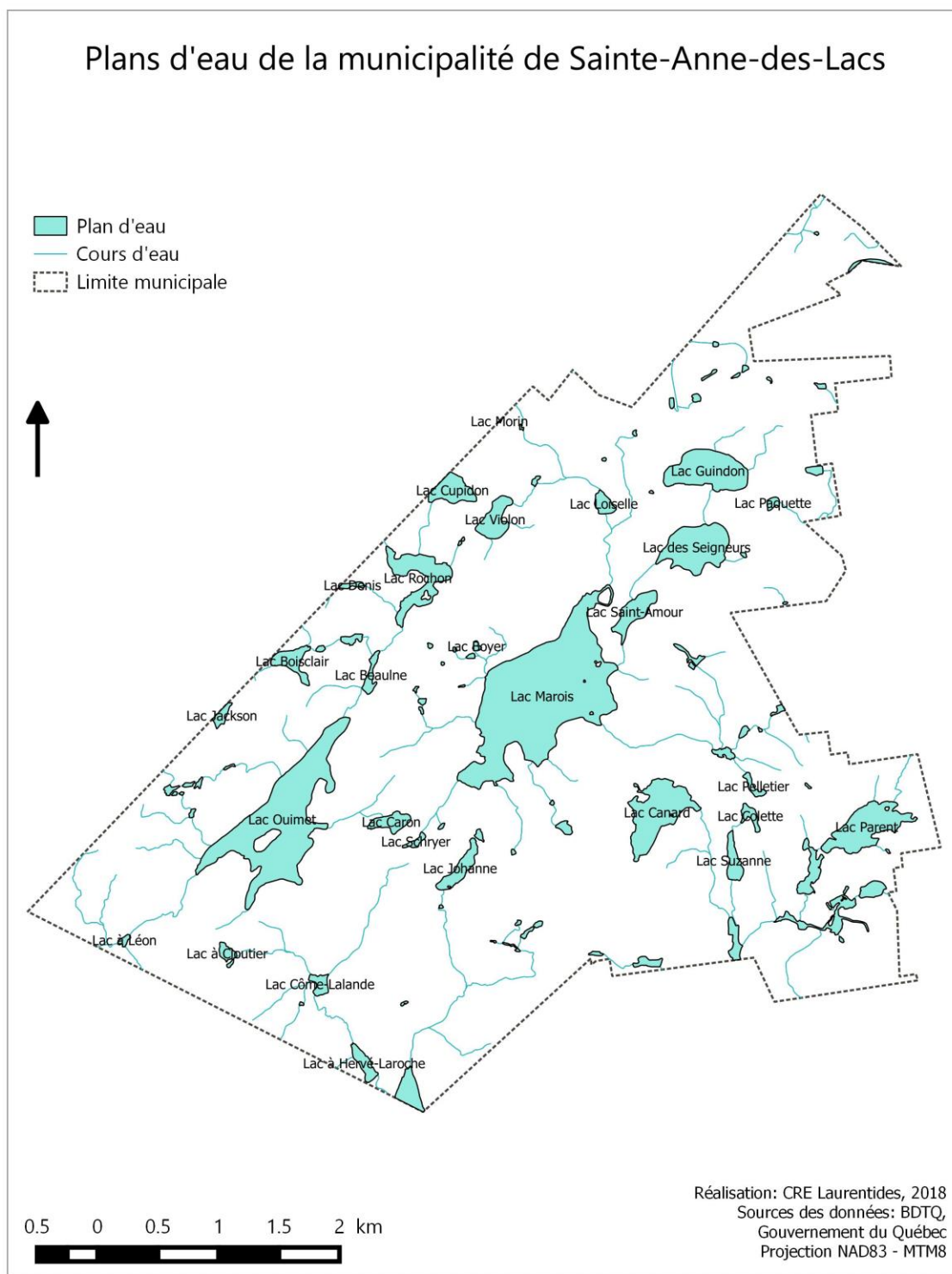


Figure 5. Les plans d'eau de Sainte-Anne-des-Lacs

Les bassins versants de 5 plans d'eau couvrent presque la totalité du territoire de la municipalité soit ceux des lacs : Ouimet, Marois, Castor, Blondin (à Prévost) et celui d'un lac sans toponyme, dans lequel se déversent les lacs Johanne et Hervé-Laroche. Ce bassin versant « sans nom » a été nommé « Massé » par l'auteur de la carte, en l'honneur d'un bénévole bien connu au sein de l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) (Figure 6).

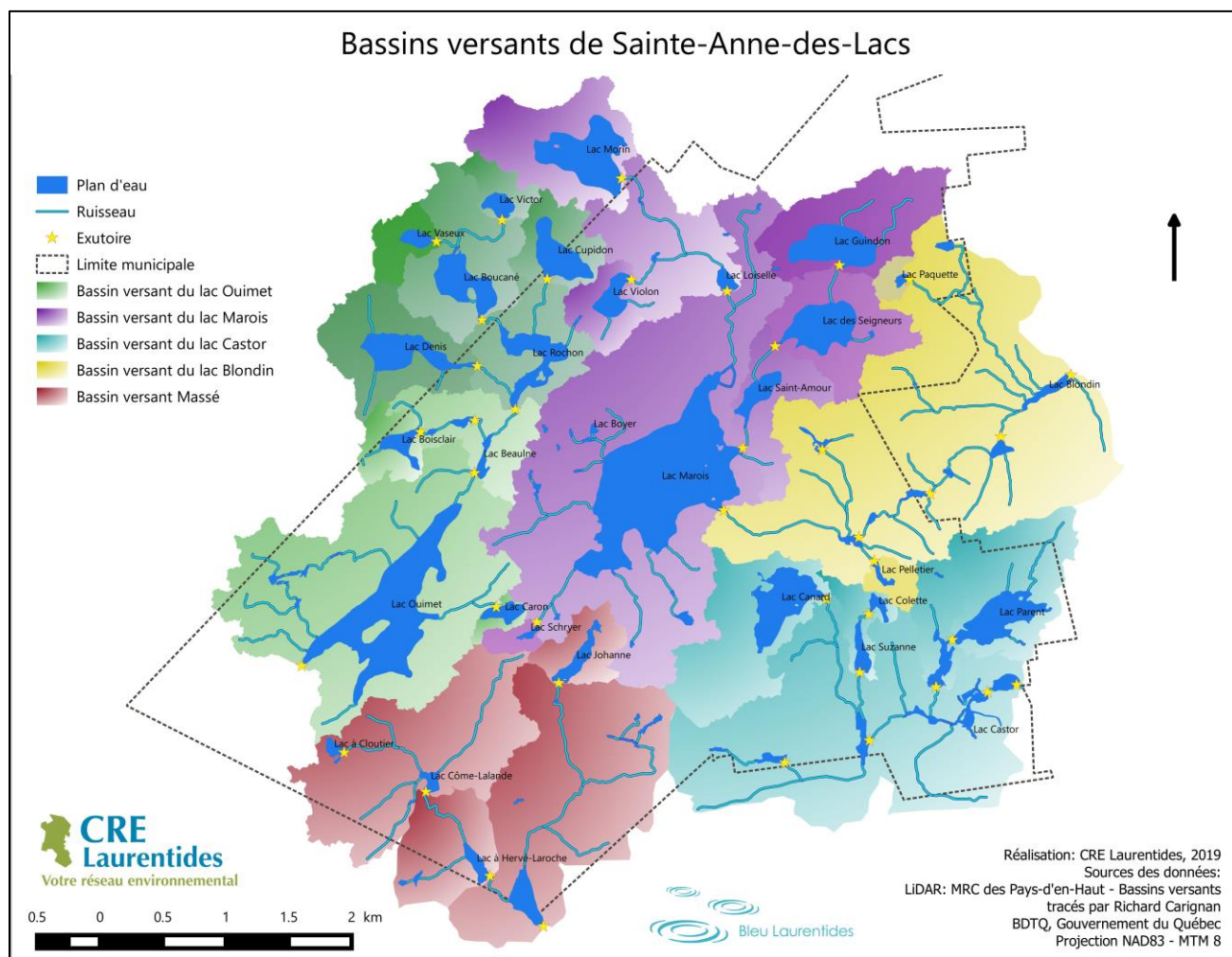


Figure 6. Les 5 grands bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs

2.4 Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs

Depuis 2007, une vingtaine de lacs sont regroupés au sein de l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS), un organisme communautaire à but non lucratif dédié à la protection, à la préservation et à l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire des bassins versants de la municipalité.

En 2008, l'ABVLACS a inscrit 19 lacs au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), permettant à des bénévoles d'évaluer l'état de santé de leurs lacs. Ce travail est réalisé par une équipe de 40 citoyens qui effectuent, entre autres, l'échantillonnage de la qualité de l'eau et la mesure de la transparence.

Fort de ce succès, l'initiative a été poursuivie à l'été 2009, où 3 nouveaux lacs furent inscrits au RSVL pour porter le total à 22 lacs sous surveillance.

En 2019, **19 lacs** sont toujours actifs et inscrits au programme, les lacs Morin, Côme-Lalande et Denis s'étant retirés depuis (Tableau I).

Tableau I. Protocoles réalisés dans le cadre du RSVL de 2008 à 2019, sur 19 lacs à Sainte-Anne-des-Lacs

	Qualité de l'eau											Transparence											Détection des PAEE		Suivi du périphyton		Bande riveraine				
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2016	2017	2018	2016 à 2018	2019 à 2021	2009	2010
Beaulne		1			1	1	1	1			1	1		1	1		1	1	1	1		1	1	1	1			1			
Boucané		1			1	1	1				1	1			1	1			1	1	1	1	1	1	1			1		1	
Canard	1	1			1	1		1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1			1
Caron	1	1			1	1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1			
Colette	1	1			1		1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1			
Cupidon	1	1					1	1			1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1			1			
Guindon	1	1		1	1	1					1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1	1	
Johanne	1	1					1	1	1	1	1		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1			1			
Loiselle	1	1			1	1					1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1			
Marois	1	1			1	1					1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1		1	
Melançon		1			1	1					1	1		1	1	1	1	1	1	1			1	1			1				
Ouimet	1	1			1	1					1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1		1	
Parent	1	1			1	1					1	1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1		1		1	
Rochon	1	1					1	1	1	1	1		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1			1			
St-Amour	1	1		1	1	1		1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1				1	
Schryer	1	1			1	1	1	1			1		1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1			1		1	
Seigneurs	1	1		1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		1		1	
Suzanne	1	1			1	1	1				1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1		1	
Violon	1	1			1	1	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			1		1	
Total général	16	19	0	3	16	15	10	10	6	6	19	13	16	18	19	16	15	16	18	19	17	18	19	19	6		19	3	3	9	1

2.5 Règlementation en environnement

En ce qui concerne la règlementation en environnement, il faut savoir que l'usage de bateaux avec moteur à essence est interdit sur tous les lacs de la municipalité depuis 1977, dans le cadre de règlements fédéraux⁶.

En 2001, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs s'est dotée d'un règlement interdisant **l'utilisation de pesticides et de fertilisants** sur tout le territoire⁷. L'utilisation d'amendement organique (compost et fumier) est permise dans les plates-bandes, les jardins et les potagers à une distance de plus de 15 mètres de tous les lacs, milieux humides, cours d'eau ou puits.

De plus, la largeur de la **bande de végétation riveraine** à protéger autour des lacs est de 10 ou 15 mètres selon la topographie du site⁸, et celle-ci doit être composée de végétaux indigènes appartenant aux trois strates (arbres, arbustes et herbacées). Selon la règlementation municipale⁹, les mêmes dispositions s'appliquent aux **milieux humides** ouverts. Pour ce qui est des milieux humides fermés, ils bénéficient d'une bande de protection riveraine de 10 mètres si leur superficie est d'au moins 2000 m².

En 2018, la municipalité a mis en application un règlement sur l'accès à l'eau au parc Irénée-Benoit qui interdit de mettre à l'eau son embarcation ou de la sortir via cet accès. Toutefois, la municipalité offre la possibilité de louer des embarcations directement sur place¹⁰.

⁶ Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments (DORS/2008-120), Annexe 3 « EAUX DANS LESQUELLES LES BÂTIMENTS À PROPULSION MÉCANIQUE SONT INTERDITS » (Ministère de la Justice, Canada)
<http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2008-120/page-6.html#h-15>

⁷ Règlement numéro 198

⁸ Règlement zonage 1001 ch.8

⁹ Règlement 125 – 3.5.2.7 Dispositions applicables aux milieux humides

¹⁰ Règlement numéro 440

3. Soutien technique des lacs 2019 à Sainte-Anne-des-Lacs

En 2019, l'ABVLACS, en collaboration avec la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, a adhéré pour une septième année au programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* (STBL). L'organisme souhaitait poursuivre les efforts de protection des lacs, notamment en réalisant le protocole de suivi du périphyton du RSVL. L'ABVLACS souhaite que la santé des lacs devienne une priorité pour les citoyens d'aujourd'hui et de demain, c'est pourquoi elle a demandé que des activités éducatives et de sensibilisation soient réalisées auprès des jeunes des camps de jour. Ce volet, qui était une nouveauté dans le cadre du STBL, faisait partie des priorités de cette année.

Puisque Sainte-Anne-des-Lacs est une destination privilégiée par les visiteurs et les villégiateurs, un document de sensibilisation aux bonnes pratiques pour protéger les lacs a été réalisé à leur intention. Le mandat de l'agente de liaison incluait également l'accompagnement des bénévoles pour l'échantillonnage de la qualité de l'eau et la mesure de la transparence. Aussi, la mise à jour du document de suivi des plans directeurs des lacs était prévue, afin de rendre compte des actions réalisées et de celles qui restent. Le plan d'action détaillé de l'agente est présenté dans le tableau qui suit.

PLAN D'ACTION

OBJECTIF 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

1.1 Appuyer les associations de lacs dans la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCC dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Organiser une rencontre avec les « chefs de lacs » de l'ABVLACS, afin de passer en revue les protocoles d'échantillonnage de la qualité de l'eau et de mesure de la transparence ;
- Accompagner sur le terrain les bénévoles (chefs de lacs) de l'ABVLACS, afin de réaliser l'échantillonnage de la qualité de l'eau et la mesure de la transparence à **13 lacs** ;
- Réaliser le suivi du périphyton en compagnie des bénévoles (établir le plan de suivi, prendre les données sur le terrain) pour une première année à certains lacs parmi les suivants : **Guindon, des Seigneurs, Cupidon, Violon, Boucané**. Organiser une formation, s'il y a lieu ;
- Aider les associations à compiler les données de suivi du périphyton ;
- Effectuer la mise à jour annuelle des carnets de santé des lacs (**Colette, Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour, des Seigneurs, Suzanne, Violon**) ;
- À la suite des validations sur le terrain, finaliser la cartographie des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (à l'aide des données obtenues à partir de la technologie du LiDAR) ;
- Sur demande et selon le temps disponible, offrir un soutien à la caractérisation des plantes aquatiques des lacs suivis en 2016 et 2018. Effectuer une nouvelle patrouille de détection et/ou l'évaluation du recouvrement par les herbiers principaux, au besoin.

1.2 Mettre à jour le document de suivi des plans directeurs de lacs.

OBJECTIF 2. SENSIBILISATION - COMMUNICATION

2.1 Réaliser des activités en lien avec le milieu aquatique avec les jeunes fréquentant les camps de Sainte-Anne-des-Lacs (camp de jour de la municipalité, Camp Olier, Camp de l'Avenir, Country Club).

- Contacter et rencontrer les responsables afin de valider les besoins et récolter de l'information sur le fonctionnement des camps de jour (type d'usagers, activités offertes et programmation, logistique, installations, etc.) ;
- Réaliser un répertoire d'activités à proposer, adaptées aux réalités des différents camps ;
- Planifier, organiser et tenir les activités.

2.2 Organiser ou participer à d'autres activités en lien avec la santé des lacs.

- Participer à l'AGA d'ABVLACS et réaliser une présentation ;
- Tenir un kiosque lors des journées d'analyse de l'eau potable organisées par la municipalité (2).

2.3 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques pour la protection de la santé des lacs.

- Réaliser un cartable du bon propriétaire.

2.4 Participer à des rencontres avec l'ABVLACS et la municipalité.

- Participer à deux rencontres de travail en cours de mandat (début et mi-mandat) ainsi qu'à une présentation du bilan des activités de l'été.

4. Présentation de l'agente de liaison

Émilie Secours détient un baccalauréat en biologie avec une spécialisation en écologie, biodiversité et évolution de l'Université de Montréal. Elle est actuellement candidate à la maîtrise en sciences de l'environnement à l'Université du Québec à Montréal, où elle vient tout juste de terminer sa première année. Émilie possède également une formation en éducation relative à l'environnement (programme court de 2^e cycle) et de l'expérience dans le domaine, puisqu'elle a travaillé en vulgarisation scientifique dans une réserve faunique et dans des institutions scientifiques. Puisqu'elle aime la nature et se sent bien en plein air, elle pratique entre autres la randonnée, le camping, le canot et le vélo le plus souvent possible !



5. Bilan des activités de l'été 2019

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs* de Bleu Laurentides à Sainte-Anne-des-Lacs, selon les objectifs spécifiques du plan d'action qui ont été exposés précédemment. Un retour sur les livrables, déterminés en fonction de chaque objectif, sera également effectué. Pour plus de détails, consultez les annexes 1 à 3.

Objectif 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

1.1 Appuyer les associations de lacs dans la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCC dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- **Organiser une rencontre avec les « chefs de lacs » de l'ABVLACS, afin de passer en revue les protocoles d'échantillonnage de la qualité de l'eau et de mesure de la transparence ;**
- **Accompagner sur le terrain les bénévoles (chefs de lacs) de l'ABVLACS, afin de réaliser l'échantillonnage de la qualité de l'eau et la mesure de la transparence à 13 lacs ;**

Une invitation à la formation au protocole d'*Échantillonnage de la qualité de l'eau* et de *Mesure de la transparence* a été envoyée directement à l'ensemble des bénévoles associés aux 13 lacs participants cette année. La formation a eu lieu le samedi 15 juin à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, où seulement 5 personnes en provenance des lacs Boucané, Cupidon, Parent et Suzanne ont participé. Parmi ces derniers, deux étaient de nouveaux « chefs de lac » soit pour les lacs Boucané et Suzanne. Plusieurs éléments ont été abordés lors de cette formation, dont les principales étapes des protocoles et les différentes particularités de l'été 2019.

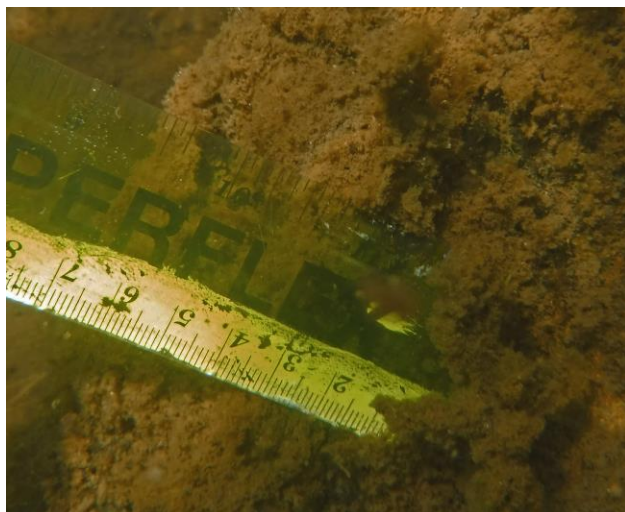
Durant la formation et par la suite, l'agente de liaison a communiqué avec tous les « chefs de lac » afin de planifier les sorties sur le terrain selon leurs disponibilités. Six d'entre eux ont demandé un soutien pour la réalisation du protocole d'échantillonnage soit aux lacs : Boucané, Marois, Parent, Suzanne, des Seigneurs et Loïselle. Au total, **10 bénévoles** ont pris part à ces activités. L'agente a aussi effectué la mesure de la transparence à deux reprises avec le chef du lac Schryer, puisqu'il était seul pour le faire.

Ces accompagnements auprès des « chefs de lac » permettent de s'assurer que les protocoles sont réalisés de manière rigoureuse et uniforme pour tous les lacs. Heureusement, les bénévoles sont habitués et prennent le temps, en général, de bien suivre les étapes. C'est pourquoi l'accompagnement n'a pas été fait auprès de tous les « chefs de lac », puisque certains n'en ressentaient pas le besoin. L'agente de liaison a pu être présente pour les deux nouveaux bénévoles de cette année, soit aux lacs Suzanne et Boucané, afin de bien les introduire à ces protocoles scientifiques.



- **Réaliser le suivi du périphyton en compagnie des bénévoles (établir le plan de suivi, prendre les données sur le terrain) pour une première année à certains lacs parmi les suivants : Guindon, des Seigneurs, Cupidon, Violon et Boucané. Organiser une formation, s'il y a lieu ;**
- **Aider les associations à compiler les données de suivi du périphyton ;**

Le *Suivi du périphyton* est un protocole du RSVL développé conjointement avec le CRE Laurentides. Le périphyton est constitué de la couche d'algues, de bactéries et de détritiques qui s'accumule sur les roches et les divers objets dans l'eau. Celui-ci est souvent visqueux, de couleur verte ou brune, et il peut contenir des filaments. Il s'agit d'un des premiers indicateurs d'enrichissement d'un lac en nutriments. En effet, le phosphore arrive souvent au lac de manière diffuse et est capté en premier lieu par la végétation aquatique retrouvée en bordure du plan d'eau. Cette dernière proliférera selon l'abondance des nutriments. Ainsi, le périphyton et les plantes aquatiques constituent des indicateurs précoces de l'état d'enrichissement des lacs en éléments nutritifs.



L'agente de liaison a donc communiqué avec les « chefs de lac » et d'autres bénévoles qui avaient manifesté de l'intérêt, afin de les accompagner lors de la réalisation du protocole, entre la mi-juillet et la mi-août. Selon les réponses reçues et le temps disponible, il a été décidé de se concentrer sur trois lacs parmi les cinq prévus initialement, soit les lacs Violon, des Seigneurs et Guindon. Ceux-ci étaient jugés prioritaires par rapport aux autres, et ce particulièrement pour le lac Guindon, en raison de la forte occupation humaine de son bassin versant.

Avec l'aide de **12 bénévoles**, l'agente de liaison a procédé au suivi du périphyton aux trois lacs mentionnés ci-dessus. Au cours de ces sorties sur le terrain, 31 sites d'échantillonnage ont été visités et 930 mesures ont été prises. Les données ont été compilées dans un fichier prévu à cet effet, soit l'outil de compilation du RSVL, où les mesures de 2020 et de 2021 pourront également être ajoutées (Tableau II). En effet, le protocole de *Suivi du périphyton* doit se réaliser sur trois années consécutives.

Aucune formation de groupe n'a été nécessaire, car l'agente de liaison était présente à toutes les sorties sur le terrain afin d'expliquer les procédures directement aux bénévoles.

Tableau II. Épaisseurs moyennes (mm) du périphyton aux lacs Violon, des Seigneurs et Guindon en 2019

	2019	2020	2021
Violon	2,8	À venir	À venir
Des Seigneurs	2,3	À venir	À venir
Guindon	5,0	À venir	À venir

Au total, ce sont **54 heures** de terrain en compagnie de **23 bénévoles**, qui ont été nécessaires afin de réaliser le suivi de la qualité de l'eau et celui du périphyton.

- **Effectuer la mise à jour annuelle des carnets de santé des lacs (Colette, Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour, des Seigneurs, Suzanne, Violon) ;**
- **À la suite des validations sur le terrain, finaliser la cartographie des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (à l'aide des données obtenues à partir de la technologie du LiDAR) ;**

En raison d'une implication plus importante que prévue, pour l'organisation de l'assemblée générale annuelle de l'ABVLACS, le temps a manqué en fin de mandat pour réaliser l'entièreté de ces objectifs. La mise à jour des carnets de santé des lacs a donc été mise de côté, puisque celle-ci a été effectuée l'année dernière par l'agente de liaison.

En début de mandat, la cartographie des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs a été réalisée par la chargée de projet de *Bleu Laurentides* à l'aide des données du LiDAR fournies par la MRC des Pays-d'en-Haut et interprétées par Richard Carignan. Cette nouvelle carte a permis de revoir et préciser les limites des bassins versants et de les renommer selon le nom des lacs concernés, à l'exception du bassin versant « Massé » qui est celui d'un lac sans toponyme officiel (voir la figure 6 à la page 10).

- **Sur demande et selon le temps disponible, offrir un soutien à la caractérisation des plantes aquatiques des lacs suivis en 2016 et 2018. Effectuer une nouvelle patrouille de détection et/ou l'évaluation du recouvrement par les herbiers principaux, au besoin.**

En ce qui a trait à la caractérisation des plantes aquatiques, l'agente de liaison a eu l'occasion de répondre à des demandes ponctuelles des citoyens. À trois reprises, elle s'est rendue chez des riverains qui s'inquiétaient et désiraient identifier des plantes ou des algues présentes aux lacs Canard, Johanne et Loïselle. Lors de ces visites, aucune plante aquatique exotique envahissante n'a été repérée. Par la même occasion, des conseils ont été donnés par l'agente de liaison aux citoyens, afin de limiter la propagation des herbiers aquatiques.

1.2 Mettre à jour le document de suivi des plans directeurs de lacs.

La mise à jour des actions des plans directeurs des lacs **Guindon, Marois, Ouimet, Parent, Saint-Amour et des Seigneurs** a été effectuée. Pour ce faire, la municipalité et l'ABVLACS ont transmis à l'agente de liaison l'état d'avancement des différentes actions les concernant, pour qu'elle actualise l'information au document de suivi.

Objectif 2. SENSIBILISATION – COMMUNICATION

2.1 Réaliser des activités en lien avec le milieu aquatique avec les jeunes fréquentant les camps de Sainte-Anne-des-Lacs (camp de jour de la municipalité, Camp Olier, Camp de l'Avenir, Country Club)

- **Contacter et rencontrer les responsables afin de valider les besoins et récolter de l'information sur le fonctionnement des camps de jour (type d'usagers, activités offertes et programmation, logistique, installations, etc.) ;**
- **Réaliser un répertoire d'activités à proposer, adaptées aux réalités des différents camps ;**
- **Planifier, organiser et tenir les activités.**

En début de mandat, l'agente de liaison a contacté les responsables des camps afin de discuter des besoins et de récolter de l'information sur leur fonctionnement. Elle a rencontré la responsable du camp municipal (MagicoParc) ainsi que celle du Lac Marois Country Club (LMCC). Les autres ont plutôt été contactés par téléphone ou par courriel, c'est-à-dire pour les camps Olier et de l'Avenir.



De plus, l'agente de liaison a souhaité rencontrer les moniteurs des quatre camps, lors de leur formation en « pré-camp », pour leur présenter des idées d'activités et récolter leurs préoccupations, commentaires et suggestions. En effet, puisque les activités ont été pensées et adaptées selon le contexte particulier de chaque camp et du type de jeunes qui le fréquente, il était pertinent que l'agente se familiarise préalablement avec les gens et les lieux. Elle a donc rencontré les moniteurs des camps Olier et Country Club, et ce pendant environ une heure chacun. L'agente de liaison a exploré avec eux le rôle qu'ils pourraient jouer en tant que co-animateurs. De plus, elle a abordé les deux principaux enjeux environnementaux liés à la santé des lacs de la région, soit l'eutrophisation accélérée et la menace des

plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE). De l'information concernant le myriophylle à épi, la gestion de l'eau par bassins versants, ainsi que les bonnes habitudes à adopter près d'un plan d'eau a aussi été partagée. Ceci avait comme objectif de transmettre l'information aux moniteurs afin qu'ils puissent poursuivre l'éducation auprès des jeunes suite au passage de l'agente.

Bien que le contenu et le niveau des animations aient différé selon l'âge des enfants, les activités ont été élaborées dans le but de sensibiliser les jeunes fréquentant les camps de Sainte-Anne-des-Lacs à l'importance de protéger la santé des lacs. En général, de l'information de base a été donnée aux participants quant au fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Pour ce faire, l'agente a utilisé une banque d'images comme support visuel, représentant différents organismes du lac, en prenant soin de représenter chaque catégorie du vivant. On y retrouvait des images de poissons, de mammifères, d'oiseaux pêcheurs, de reptiles, d'invertébrés, d'amphibiens et de végétaux aquatiques. L'importance et le rôle de chacun étaient mentionnés afin de susciter la discussion.

Ensuite, une fois que les enfants avaient acquis une base de connaissances, il devenait possible d'y ajouter des notions plus complexes, notamment concernant les bouleversements engendrés par l'humain et comment y remédier. Afin d'ancrer ces notions auprès des jeunes, l'agente de liaison a utilisé, dans toutes ses animations, un jeu actif ou de l'art pour revenir sur l'ensemble des concepts précédemment abordés. Par exemple, un jeu de course sur l'eutrophisation a été inventé, représentant une compétition entre les joueurs pour l'oxygène devenu rare. Une chasse au trésor, une course à relais et un rallye ont également été développés pour allier les approches éducatives d'expérimentation, de jeu et d'immersion (Tableau III).

Tableau III. Détails des activités réalisées selon le camp visité

Activités/Camp	MAGICO PARC	CAMP OLIER	COUNTRY CLUB	CAMP DE L'AVENIR
Rallye	X		X	
Murale aquatique	X	X	X	
Les Scientifiques		X		X
Un lac sans trace		X	X	X



Au total, plus de **300 enfants** ont été sensibilisés à la santé des lacs en participant à des activités éducatives sur le sujet et près de **35 moniteurs et coordonnateurs** ont également été rencontrés. Il y a eu **4 activités différentes** créées et présentées lors de **8 visites** auprès des 4 camps.



2.2 Organiser ou participer à d'autres activités en lien avec la santé des lacs.

- **Participer à l'AGA d'ABVLACS et réaliser une présentation ;**
- **Tenir un kiosque lors des journées d'analyse de l'eau potable organisées par la municipalité.**

L'agente de liaison a participé à l'AGA d'ABVLACS le 8 juin 2019 au centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs, environ 70 personnes étaient présentes. Elle a présenté son mandat ainsi que deux ateliers sur la santé des lacs. Ceux-ci duraient environ 45 min chacun, incluant une période de questions, et avaient respectivement comme titre « *Mieux comprendre les analyses de la qualité de l'eau pour mieux agir* » et « *Myriophylle à épi et les plantes envahissantes* ». Elle a également discuté ponctuellement avec des citoyens de la municipalité à propos de situations diverses affectant particulièrement leur lac. Elle a aussi profité de la journée pour inviter les participants à la formation sur *l'Échantillonnage de la qualité de l'eau* et la *Mesure de la transparence*.

Par la suite, l'agente de liaison a tenu un kiosque à la journée municipale d'analyse de l'eau potable, le 15 juin à l'hôtel de ville. Situé à côté du kiosque de l'ABVLACS, celui de l'agente avait comme objectif principal de présenter les activités du CRE Laurentides, en particulier celles entourant la gestion des plantes aquatiques exotiques envahissantes. Peu de gens ont visité le kiosque, soit seulement une dizaine. Quelques guides et dépliants du CRE Laurentides ont tout de même été distribués.

2.3 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques pour la protection de la santé des lacs.

- **Réaliser un cartable du bon propriétaire.**

L'agente de liaison a élaboré le « Guide du bon villégiateur » qui présente de l'information synthétisée et facile à lire à l'intention des visiteurs de Sainte-Anne-des-Lacs. Ce guide met l'accent sur la protection des écosystèmes aquatiques et fournit de l'information sur les bons comportements à adopter, la réglementation provinciale et municipale en vigueur et les pratiques de bon voisinage à valoriser. Un volet sur la gestion des matières résiduelles a également été ajouté.

2.4 Participer à des rencontres avec l'ABVLACS et la municipalité.

- **Participer à deux rencontres de travail en cours de mandat (début et mi-mandat) ainsi qu'à une présentation du bilan des activités de l'été.**

L'agente de liaison a participé à trois rencontres de travail avec l'ABVLACS et la municipalité. Lors de ces rencontres, un retour a été fait sur les réalisations des semaines précédentes. Cela a permis d'apporter, au besoin, des ajustements ou des modifications mineures dans le déroulement des activités. Des comptes rendus de ces rencontres de travail ont été rédigés.

6. Orientations et recommandations

6.1 Connaissance et caractérisation

Au cours de l'été 2019, une formation sur les protocoles d'*Échantillonnage de la qualité de l'eau* et de la *Mesure de la transparence* a été offerte, ainsi que plusieurs accompagnements sur le terrain. Cependant, la participation de la part des bénévoles a été assez faible. Il serait important de trouver un moyen d'augmenter la participation des bénévoles, car il s'agit d'une bonne occasion pour eux de rafraîchir leurs connaissances et d'échanger des conseils. Ces rencontres sont particulièrement utiles pour les nouveaux bénévoles et « chefs de lac ».

Afin d'assurer la poursuite des activités en lien avec le RSVL, il serait souhaitable de réfléchir à une stratégie de recrutement de nouveaux bénévoles. Voici quelques pistes de solutions qui pourraient être considérées :

- Recruter de nouveaux bénévoles afin de réduire l'investissement en termes de temps demandé aux chefs de lac.
- Présenter les suivis à réaliser durant l'AGA d'ABVLACS et solliciter l'implication de nouveaux bénévoles pour les accomplir.
- Faire du porte-à-porte pour recruter des bénévoles.
- Tenir un kiosque sur le RSVL lors de la journée de la famille afin de susciter la curiosité et ainsi faciliter le recrutement de bénévoles. Les outils utilisés pour la réalisation des protocoles pourraient y être présentés, comme les bouteilles pour l'échantillonnage, le disque de Secchi, un aquascope et un râteau à tête double ainsi que l'herbier du MELCC. Des photos pourraient aussi illustrer les bénévoles en actions.
- Utiliser les animations dans les camps de jour pour recruter des jeunes intéressés à réaliser les protocoles, aidés de leurs parents.

Parallèlement au recrutement de bénévoles, il serait pertinent d'attribuer une réelle coordination du RSVL à une tierce personne, rémunérée ou non (bénévole). Celle-ci pourrait être engagée par l'ABVLACS (emploi étudiant) ou par la municipalité (emploi saisonnier). Si cela n'est pas possible, il serait souhaitable que le mandat de l'agente prévoie un plus grand soutien aux bénévoles et qu'il soit suffisamment long pour couvrir la période d'échantillonnage, soit du début juin jusqu'à la fin août.

De façon générale, considérant la densité de population à Sainte-Anne-des-Lacs, il est recommandé d'effectuer le *Suivi du périphyton* à la plupart des lacs. En effet, bien que les mesures de la qualité de l'eau classe le lac Guindon comme étant oligotrophe (présentant peu de signes d'eutrophisation), le *Suivi du périphyton* le classe plutôt parmi les lacs eutrophes (ayant une évidence de dégradation). La

poursuite de ce suivi est donc essentielle afin d'obtenir un réel portrait de l'enrichissement en éléments nutritifs des lacs habités.

Également, la notion de « services essentiels » est ressortie lors des discussions entre les acteurs. Il s'agit de prioriser certaines tâches dans le mandat de l'agente de liaison pour les années futures. La mise en œuvre du suivi volontaire des lacs, la caractérisation des plantes aquatiques et le suivi des herbiers, ainsi que le suivi du périphyton ont été qualifiés de « services essentiels » pour la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs.

Dans ce sens, il serait pertinent d'offrir à nouveau une formation et un soutien aux citoyens souhaitant poursuivre la patrouille de détection des PAEE, ainsi que de maintenir la sensibilisation pour éviter d'introduire ces dernières dans les lacs. La prévention demeure très importante, d'autant plus que certains lacs, dont le lac Marois, sont particulièrement fréquentés. La fréquence de réalisation de la patrouille pourrait être variable d'un lac à l'autre et établie notamment selon leur fréquentation et la disponibilité des riverains impliqués dans le suivi. De plus, il serait pertinent de suivre l'évolution des principaux herbiers de plantes aquatiques afin de mieux documenter les changements, s'il y a lieu. Malgré l'absence d'embarcations motorisées et d'accès publics aux lacs de la municipalité, rappelons que les embarcations non motorisées (par exemple : kayak, canot, « paddle board ») ou l'équipement (par exemple : de pêche, de plongée, maillots de bain, vestes de sauvetage) peuvent être des vecteurs d'introduction du myriophylle à épi.

Finalement, à la suite d'une décennie de mise en œuvre, il serait peut-être temps de revoir le contenu des actions inscrites aux plans directeurs de lacs.

6.2 Communication et sensibilisation

La majorité des participants à la formation et aux suivis qui ont eu lieu à l'été 2019 étaient des citoyens riverains. La protection de la santé des lacs, en particulier des lacs urbanisés, passe inévitablement par l'implication de l'ensemble des résidents du territoire des bassins versants de ces lacs, qu'ils soient propriétaires d'habitations résidentielles ou d'édifices commerciaux. De plus, les usagers et visiteurs doivent prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans la protection de la santé des lacs. D'ailleurs, ces dernières années, il y a eu beaucoup de changements de propriétaires à Sainte-Anne-des-Lacs. Il est donc nécessaire de communiquer l'information concernant la santé des lacs auprès des familles nouvellement établies. Le guide du bon villégiateur, qui a été développé cette année, pourrait être utilisé et adapté à cette clientèle. Par ailleurs, la tenue de kiosques lors d'événements estivaux, l'affichage et la distribution d'information aux accès des lacs, ainsi que la mise sur pied d'un programme de sensibilisation élargi constituent des avenues à explorer. La sensibilisation sur le myriophylle à épi doit être

poursuivie grâce aux outils disponibles (affiches de la municipalité sur l'inspection des embarcations et guide sur le myriophylle à épi du CRE Laurentides).

Quant aux animations éducatives auprès des jeunes, elles furent généralement très appréciées, autant par les jeunes que par les moniteurs et coordonnateurs des camps de jour. Cependant, l'agente de liaison n'avait souvent qu'un court moment à passer avec les groupes d'enfants, soit 1 h ou 1 h 30. Il serait bien de doubler ce temps d'animation, car il était difficile de vulgariser les concepts scientifiques et de faire un jeu actif en lien avec ceux-ci en si peu de temps. De plus, certains jeunes ont trouvé que c'était trop théorique et scolaire comme présentation, raison de plus pour varier les approches et faire plus de jeux expérientiels et actifs.

Comme vision future, il a été suggéré que les camps de jour intéressés pourraient développer un volet environnemental dans leur programmation. Ils pourraient se baser sur le contenu développé cette année et le bonifier à leur guise. L'agente de liaison pourrait à ce moment-là jouer un rôle de coordination, soit en validant les notions scientifiques abordées, en aidant au processus de création et parfois même en participant aux animations en tant qu'experte invitée.

Par rapport à l'implication de l'agente de liaison à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'ABVLACS, il serait important de bien clarifier son rôle dès le début du mandat, et ce auprès de tous les bénévoles impliqués dans l'événement, afin de bien évaluer la charge de travail requise.

À propos du kiosque sur les activités du CRE qui a été tenu en même temps que la journée municipale d'analyse de l'eau potable, il y a eu très peu de visites. Il s'agissait des premières fins de semaine de beau temps, et les citoyens se concentraient uniquement sur l'analyse de leur eau, pour pouvoir vaquer à leurs activités estivales par la suite. Il serait conseillé de ne plus refaire de kiosque ni de formation la même journée qu'un événement de la sorte. Ce serait plus approprié de tenir un kiosque lors d'une journée festive, où les gens sont déjà sur place pour prendre leur temps et profiter du moment, comme dans le cadre des journées de la famille.

Finalement, plusieurs rencontres ont eu lieu entre l'agente de liaison, la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et l'ABVLACS. Celles-ci ont été grandement appréciées de la part des participants puisqu'elles ont permis de discuter de l'état des connaissances et des actions à entreprendre à court, moyen et long termes afin de protéger la santé des lacs. Ainsi, il serait intéressant de favoriser ce processus de concertation entre les membres de l'ABVLACS et la municipalité.

7. Conclusion

Dans le cadre du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à Sainte-Anne-des-Lacs en 2019, de nombreuses actions ont été posées afin d'assurer la protection de l'état de santé des lacs et leur utilisation pérenne. Plusieurs actions doivent toutefois être réalisées en continu pour assurer une protection à long terme.

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans la collaboration de nombreuses personnes. Nous tenons particulièrement à remercier les élus et employés de la Municipalité, l'ABVLACS ainsi que tous les riverains et citoyens qui se sont impliqués au cours du processus.

La mobilisation et l'implication de tous constituent la pierre d'assise sans laquelle un tel projet ne saurait voir le jour et être achevé.

L'équipe du Soutien technique des lacs – Été 2019



8. Références

- Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) (2019). En ligne [<http://abvlacs.org/>], consulté août 2019.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2018). Le bilan démographique du Québec. Édition 2018. En ligne [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2018.pdf>], consulté août 2019.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2019). Population et structure par âge et sexe. En ligne [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html>], consulté décembre 2019.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) (2019). Gouvernement du Québec. Répertoire des municipalités – Sainte-Anne-des-Lacs. En ligne [<https://www.mamh.gouv.qc.ca/recherche-avancee/fiche/municipalite/77035/>], consulté août 2019.
- Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) (2019). Notre ville ; Histoire. En ligne [<http://www.sadl.qc.ca/vie-citoyenne/loisirs-culture-et-vie-communautaire/histoire/>], consulté août 2019.
- Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) (2012). Plan d'urbanisme. En ligne [<https://www.sadl.qc.ca/glossary/plan-durbanisme/>], consulté août 2019.
- Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) (2019). Suivi de la qualité de l'eau. En ligne [<http://abrinord.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=4b19dbac246048b4a4ad0470489b63fc>], consulté août 2019.
- Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) (2015). Portrait de la zone de gestion intégrée de l'eau d'Abrinord. Saint-Jérôme, 260 pages. En ligne [https://www.abrinord.qc.ca/wp-content/uploads/2015/08/pde_portrait_2013-2018.pdf], consulté août 2019.

Annexes

Annexe 1 - Activités

Bilan des activités réalisées – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2019

ÉMILIE SECOURS – SAINTE-ANNE-DES-LACS

Grand total : 593 participants

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Communication			
Participation à des AGA d'associations de lac	Présentation d'ateliers sur la santé des lacs lors de l'AGA d'ABVLacs. (Membres de l'ABVLacs, représentants de la municipalité et citoyens)	8 juin 2019	70
TOTAL	1		70
Participation à d'autres rencontres d'information avec des associations de lac	Rencontre de début de mandat pour confirmer les activités et les dates importantes de l'été (agente de liaison, ABVLACS et la municipalité)	22 mai 2019	2
	Rencontre de travail avec l'ABVLACS	28 mai 2019	1
	Rencontre de travail avec l'ABVLACS	3 juin 2019	7
TOTAL	3		10
Participation à des rencontres avec le secteur privé ou autres acteurs (aménagistes, commerces, constructeurs, etc.)	Rencontre avec la coordonnatrice du Country Club (camp)	29 mai 2019	1
	Rencontre avec la coordonnatrice du MagicoParc (camp municipal)	30 mai 2019	1
	Rencontres avec les moniteurs du camp Olier pour présenter les animations et les sensibiliser à la santé des lacs	25 juin 2019	15
	Rencontres avec les moniteurs du Country Club pour présenter les animations et les sensibiliser à la santé des lacs	25 juin 2019	17
TOTAL	4		34
TOTAL communication	8		114

Sensibilisation	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Tenues de kiosques	Kiosque lors de la journée d'analyse de l'eau potable.	15 juin 2019	10
TOTAL	1		10
Réalisation d'animations auprès des camps de jour	1ère visite au camp Lac Marois Country Club. Animations auprès de 3 groupes (6 à 9 ans, 10 à 12 ans et 13 à 14 ans)	2 juillet	30 enfants 4 moniteurs 1 coordonnatrice
	1ère visite au camp Olier. Animations auprès de 2 groupes (11 à 14 ans filles et 11 à 14 ans gars)	3 juillet	60 enfants 7 moniteurs
	2e visite au camp Olier. Animation auprès d'un groupe (8 à 10 ans)	4 juillet	25 enfants 3 moniteurs
	1ère visite au MagicoParc. Animations auprès d'un groupe (5 à 8 ans)	5 juillet	40 enfants 4 moniteurs
	1ère visite au camp de l'Avenir. Animations auprès de 2 groupes (10 à 13 ans et 14 à 16 ans)	8 juillet	40 enfants 5 moniteurs 1 coordonnateur
	2e visite au MagicoParc. Animations auprès d'un groupe (9 à 13 ans)	8 juillet	30 enfants 3 moniteurs
	2e visite au camp de l'Avenir. Animations auprès de tout le camp (10 à 16 ans)	19 juillet	40 enfants 3 moniteurs
	2e visite au camp Lac Marois Country Club. Animation auprès d'un groupe (10 à 12 ans)	2 août	13 enfants 3 moniteurs 1 coordonnatrice 1 membre de l'ABVLACS
TOTAL	8		314
Élaboration de documents d'informations ou articles de journaux	Lettre d'introduction de l'agente (site internet de la municipalité, courriel aux membres de l'ABVLACS)	Mai 2019	Plus de 100
	Invitation pour une formation sur les protocoles de la qualité de l'eau et de mesure de la transparence	Juin 2019	Environ 20
TOTAL	2		120
Autres activités de sensibilisation	Rencontre d'un citoyen pour l'aider à replacer sa bouée à sa fosse (lac Schryer)	12 juin	1
TOTAL	1		1
TOTAL sensibilisation	12		445

Caractérisation	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Suivi du périphyton au lac Guindon	31 juillet	3
	Suivi du périphyton au lac des Seigneurs (bénévoles et un représentant de la municipalité)	24 et 29 juillet	6
	Suivi du périphyton au lac Violon	18 juillet	3
	Suivi qualité de l'eau et transparence au lac Boucané	16 juin	2
	Suivi qualité de l'eau et transparence au lac Parent	16 juin	1
	Suivi qualité de l'eau et transparence au lac Suzanne	16 juin	2
	Suivi qualité de l'eau et transparence au lac Marois	16 juin	2
	Suivi qualité de l'eau et transparence au lac des Seigneurs	21 juillet	1
	Suivi qualité de l'eau et transparence au lac Loïselle	23 juillet	2
TOTAL	9		22
Formation des associations aux protocoles de la Trousse des lacs et du RSVL	Formation sur l'échantillonnage de la qualité de l'eau et la mesure de la transparence. Chefs des lacs Boucané, Cupidon, Parent et Suzanne.	15 juin	5
TOTAL	1		5
TOTAL caractérisation	10		27
Autres activités			
Identification de plantes aquatiques indigènes	Identification d'une plante indigène au lac Marois	24 juillet	1
	Identification de 2 plantes indigènes au lac Johanne	25 juillet	4
	Identification d'une plante indigène au lac Loïselle	30 juillet	2
TOTAL	3		7
GRAND TOTAL	33		593

Annexe 2 – Dépliants

Liste des dépliants distribués – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2019

ÉMILIE SECOURS – SAINTE-ANNE-DES-LACS

Quantité totale distribuée : 36 dépliants

Dépliant	Quantité distribuée
Guide sur le myriophylle à épi (FR) (CRE Laurentides)	10
Dépliant « Bande riveraine au travail » (CRE Laurentides)	7
Dépliant « J'ai pour toi un lac » (MELCC)	1
Dépliant « À la découverte du castor » (OBV des Laurentides)	1
Dépliant « Je te remplace » (FIHOQ)	3
Dépliant « Plantation et entretien d'une bande riveraine » (FIHOQ)	3
Ensemble de 10 capsules plastifiées (CRE Laurentides)	3
Guide « Méthode du tiers inférieur » (MTQ)	1
Guides sur les installations septiques (CRE Laurentides)	4
Brosses MAE (petite) (CRE Laurentides)	3

Annexe 3 – Livrables

Résumé des différents objectifs, livrables et résultats atteints – Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides 2019

ÉMILIE SECOURS – SAINTE-ANNE-DES-LACS

Livrables	Résultats
Liste des associations de lacs ainsi que le nombre de personnes formées ou accompagnées dans le cadre du RSVL	Complétée
Présentations PowerPoint (pour l'AGA de l'ABVLACS, ateliers)	Complétées
Fiches de prise de données (protocoles du RSVL)	Complétées
Outils de compilation du Suivi du périphyton	Complétés pour les lacs Violon, des Seigneurs et Guindon
Carnets de santé des lacs	Reportés
Carte des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs	Complétée
Document de suivi des plans directeurs actualisé	Complété
Répertoire d'activités pour les camps de jour et matériel éducatif associé	Complété
Comptes-rendus de la participation aux activités	Complété
Tableau de compilation du nombre de dépliants distribués	Complété
Tableau de compilation du nombre de personnes rencontrées	Complété

